



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
16 août 2022
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur le renforcement
d'un environnement économique favorable à tous
les niveaux à l'appui d'un développement inclusif
et durable, et la promotion de l'intégration et
de la coopération économiques
Cinquième session
Genève, 26-28 octobre 2022
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Solutions régionales au service d'un développement inclusif et durable.
4. Adoption du rapport de la réunion.



II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. Les experts sont invités à élire un président et un vice-président-rapporteur.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la cinquième session de la réunion d'experts figure dans la section I. Le thème de la réunion a été approuvé par le Conseil du commerce et du développement à l'issue d'une procédure d'approbation tacite qui s'est achevée le 28 février 2022 (voir TD/B/69/4, annexe VI). Les experts disposeront de trois jours, soit du 26 au 28 octobre 2022, pour mener à bien leurs travaux. Un programme détaillé sera distribué au plus tard une semaine avant le début de la réunion.

Documentation :

TD/B/C.I/MEM.8/13 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3

Solutions régionales au service d'un développement inclusif et durable

3. Les crises économiques, sanitaires et environnementales de plus en plus aiguës et fréquentes auxquelles doivent faire face les pays en développement, qui s'ajoutent au repli des principales économies sur elles-mêmes et à l'attention croissante qu'elles accordent aux dimensions géopolitiques du commerce, de la technologie et des flux financiers, font planer la menace d'une fragmentation accrue de l'économie mondiale et remettent en cause l'intégrité du système multilatéral. Par conséquent, les mécanismes régionaux, ainsi que les identités, normes et valeurs qu'ils incarnent traditionnellement, pourraient être amenés à jouer un rôle plus important en façonnant les réponses apportées au niveau régional face aux crises et en influant sur les trajectoires de développement.

4. Pour parvenir à gérer l'interdépendance des économies dans un monde aussi polycentrique, il faudrait établir davantage de synergies entre les institutions mondiales et les mécanismes régionaux. Contrairement aux accords de libre-échange approfondis conclus dans les années 1990 et au début des années 2000 ou aux récents accords mégarégionaux inspirés de l'Accord de partenariat transpacifique, un régionalisme ouvert et développementiste pourrait grandement contribuer à faire entendre la voix des pays en développement tout en renforçant la coopération Sud-Sud en vue de parvenir à une gouvernance du commerce international davantage orientée vers le développement. Une telle approche limiterait les engagements contraignants aux mesures aux frontières, et serait fondée sur la coopération et sur des politiques souples, destinées à harmoniser au niveau régional les mesures commerciales prises au niveau national.

5. La cinquième session de la réunion d'experts portera sur la situation actuelle et les difficultés qu'elle pose pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les participants examineront les problèmes rencontrés par les pays en développement lorsqu'ils progressent dans les chaînes de valeur mondiales et analyseront les risques liés à la financiarisation et aux stratégies d'arbitrage des entreprises. Ils se pencheront également sur la manière dont de nouveaux accords internationaux et de nouvelles structures institutionnelles peuvent appuyer un régionalisme ouvert et développementiste et faciliter la conciliation des sensibilités et intérêts divergents des pays en développement et des pays développés en vue de parvenir à une gouvernance économique internationale plus inclusive et davantage axée sur le développement. Dans ce contexte, les possibilités offertes par les accords commerciaux régionaux et les chaînes de valeur régionales seront examinées en détail, tout comme le rôle que peuvent jouer les mécanismes régionaux de financement du développement et de promotion des investissements d'infrastructure.

6. Afin de faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note d'information. Les experts sont invités à rédiger des articles sur le thème à l'examen, qui seront distribués aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquels ils auront été reçus.

Documentation :

TD/B/C.I/MEM.8/14 Solutions régionales au service d'un développement inclusif et durable

Point 4

Adoption du rapport de la réunion

7. Le rapport de la cinquième session de la réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa prochaine session. Les participants voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité de la présidence, la version finale du rapport après la clôture de la réunion.

Les experts sont invités à présenter des communications succinctes (de cinq pages environ) à titre de contribution aux travaux de la réunion. Ces communications devront être soumises au secrétariat de la CNUCED avant la réunion et seront distribuées aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues. Elles se fonderont sur l'expérience des experts et pourront porter sur une ou plusieurs des questions suivantes :

- Comment les États peuvent-ils soutenir davantage les banques publiques nationales et régionales, notamment en les finançant et en les recapitalisant, en leur accordant des garanties ou en faisant preuve de la volonté politique requise pour réorienter leur mission vers l'intérêt général et le développement ?
- Quelles sont les implications de la primauté croissante des flux de capitaux bilatéraux sur l'appui financier aux institutions régionales ?
- Comment les banques régionales peuvent-elles davantage contribuer à l'architecture financière internationale ? Peuvent-elles favoriser l'avènement d'un multilatéralisme plus équitable et plus efficace ?
- La crise liée à la COVID-19 a mis en évidence de profondes failles dans le fonctionnement des chaînes de valeur mondiales. Comment tirer parti de cette situation pour redynamiser les chaînes de valeur régionales ? Quels investissements d'infrastructure faudra-t-il réaliser ?
- La portée et les effets de nombreux accords commerciaux régionaux conclus entre les pays du Sud restent limités malgré leur élargissement depuis le début du Millénaire. Quelles dispositions ou clauses faut-il ajouter ou quelles mesures complémentaires faut-il prendre pour rendre ces accords plus pertinents ?
- Comment appréhender le phénomène de la régionalisation du commerce et dans quelle mesure peut-il favoriser une approche plus inclusive, plus constructive et plus coopérative du multilatéralisme ?
- Quels mécanismes institutionnels faut-il mettre en place pour concilier au mieux les sensibilités et intérêts divergents des pays en développement et des pays développés afin d'établir une gouvernance du commerce international plus inclusive et davantage axée sur le développement ?

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Dusan Zivkovic, Division de la mondialisation et des stratégies de développement, CNUCED (dusan.zivkovic@unctad.org).